



Éditeur responsable : Olivier Bauthière
Avenue Arthur Procès, 5, 5000- Namur

Info N°61

Formation Continue – Samedi 11 octobre 2025 – Trou du jeton perdu

Cette formation s'adresse à tous les équipiers (mais pas aux plongeurs), qu'ils soient déjà sur la liste d'appel ou encore en cours de formation.

Il s'agit d'un **exercice démarrant sur appel**. Le lieu sera communiqué à ce moment. Si tu es au courant du lieu, chut : jouons le jeu d'une mise en situation pour une vraie intervention! Un indice : vous êtes nombreux à ne pas connaître la grotte !

Pour celui qui **ne sait pas venir**. Prends la peine d'indiquer si tu es d'accord (ou pas) d'être appelé : c'est un bon entraînement pour le poste de commandement, à qui tu diras ne pas pouvoir venir lors de l'appel téléphonique. Si tu ne **souhaites pas être dérangé**, il faut l'indiquer sur le formulaire d'inscription.

Timing :

- en pratique : les appels téléphoniques se feront entre 8h00' et 9h30'. Si tu n'as pas été contacté à 9h30', appelle le 0494/ 45.17.26 (Benoît) ;
- ceux qui habitent loin (Flandre, par exemple) recevront un SMS entre 6 et 7h du matin

indiquant où ils doivent se rendre. Cela leur permettra de ne pas arriver lorsque tout est fini !

- s'il y a un inconvénient pour toi avec ce mode de fonctionnement, l'indiquer lors de l'inscription ;
- fin prévue entre 17h et 18h.

Consignes :

- avoir son matos prêt au départ;
- être autonome en nourriture sous terre ;
- arriver sur place, ne pas gêner la circulation. En particulier, ne pas se garer dans le lotissement proche, ni sur le parking associé;
- se rendre directement au pc.

Inscription en ligne avant le 4 octobre sur <https://www.speleosecours.be/formation.html>. Au passage, merci de donner ton intention de participation à l'exercice récapitulatif de mai 2026.

PS : le calendrier indiquait la date de 11 ou 12 octobre. C'est le 11 qui a été choisi.

Calendrier

Date	Activité	Où
11 octobre 2025	Formation continue	Région karstique en Belgique
13 décembre 2025	Exercice pour les plongeurs (brancardage en plongée)	Belgique
21 février 2026	Rappel Technique	Crisnée
23 au 25 mai 2026	Exercice récapitulatif	France (Doubs)

Échos

Le samedi 28 juin, lors du **module 4** nous étions 34 à Marche-les-Dames (camp Codo) pour revoir toutes nos techniques d'évacuation sur corde. Il s'agissait principalement d'un rappel des techniques vues lors des précédents modules, de rappeler les principes de communication et d'apprendre la mise sur civière avec découpe de vêtements.

La journée s'est terminée par un BBQ bien sympa.

Le lendemain, 29 juin, 35 d'entre nous se sont retrouvé au **Trou d'Haquin**. Au menu : principalement du brancardage, avec un peu d'assistance de corde.

L'année 2025 est bien calme au niveau des interventions, et c'est tant mieux !

Notre **manuel Secours en Milieux Souterrains**, édité en 2012, contient toutes les procédures et techniques que nous utilisons au Spéléo-Secours. Il en reste encore quelques exemplaires. Une réédition est envisagée, mais la route est encore longue. Tu peux te le procurer au prix de 10 € à la Maison de la Spéléologie ou via Benoît. Une série de fiches additionnelles est disponible sur le site internet. Plusieurs nouvelles fiches seront publiées d'ici la fin de l'année.

Convention de codage des cordes

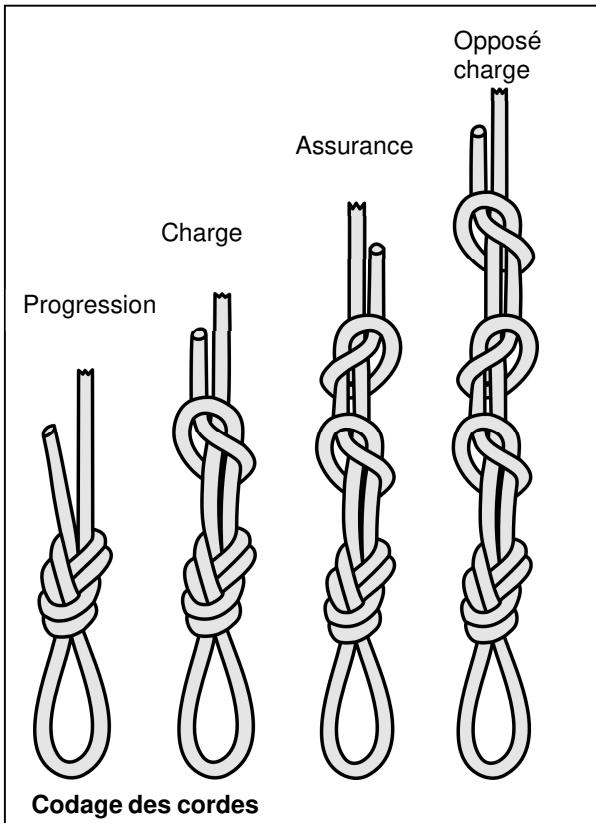
Chaque verticale est équipée de plusieurs cordes :

- une sert à la progression des équipiers et à l'accompagnateur de la civière lors de sa montée ;
- un système de traction ou de frein de charge ;
- une corde utilisée pour l'assurance, si l'on a des craintes à propos d'un amarrage, d'un frottement possible... ;
- un agrès additionnel est employé dans certains cas : guidage, retenue...

Il est indispensable de les distinguer entre elles au moyen d'une codification. Le nœud principal de ce code est toujours le huit double. Les nœuds supplémentaires sont des nœuds simples, réalisés à l'aide du brin mou. Ce nœud reprend la corde, ce qui évite qu'il ne se coince. Il est éventuellement défait à l'approche de l'équipement de tête de puits, pour un gain de place (et refait si nécessaire).

La codification est :

- 1 nœud pour la progression ;
- 2 nœuds pour indiquer le brin de la corde de traction ou du frein devant être accroché à la charge ;
- 3 nœuds désignent l'assurance. La corde d'assurance permet une redondance avec la corde accrochée à la charge, si celle-ci risquait d'être soumise à un frottement, une chute de cailloux. Dans la pratique elle est rarement utilisée ;
- 4 nœuds sur le brin opposé à la charge (contrepoids, balancier, palan, ...).



Comment prolonger le temps de sonnerie de son mobile

La plupart des opérateurs passent sur messagerie après 20 secondes. Pour prolonger jusqu'à 30 secondes (dans les exemples ci-dessous, 30 représente le nombre de secondes):

- Proximus: 61*0032475151516**30#
- Base: 61*+32486191933**30# ou *61*+32486191933**30#.
- Telenet: **61*5555**30#
- Mobile Vikings: **61*+32456191933**30#
- Orange: **61*5555**30#
- Scarlet: **61*+32475181851**30#

Petit rappel : Alerte pour un spéléologue-sauveteur

En général

1) Être et rester joignable en tout temps et en tous lieux :

- informer de changement de coordonnées et en particulier des numéros d'appel ;
- s'assurer d'entendre la sonnerie du téléphone, y compris la nuit ;
- éviter les répondeurs automatiques et allonger le nombre de sonneries avant que celui-ci ne se déclenche.

2) Maintenir en permanence son matériel « prêt au départ » :

- le matériel de spéléologie complet, les accumulateurs chargés, la combinaison néoprène, le nécessaire de couchage (duvet, matelas) et autres doivent être dans des sacs « prêt au départ ». Un départ au milieu de la nuit est moins pénible s'il ne faut pas chercher ses bottes dans la remise du fond, son casque au garage et les batteries dans la cuisine « où elles ont été chargées il y a 3 jours ». Donc : prendre l'habitude de conditionner son matériel dès qu'il est sec et non la veille de la prochaine descente planifiée ;
- de quoi écrire un message (crayon et carnet de topographie) avec ce matériel ;
- un casse-croute, sans devoir passer par le magasin de nuit voisin. Chaque équipier, particulièrement celui qui habite à proximité des zones karstiques, devrait gérer quelques aliments conditionnés pour aller sous terre. Mettre un rappel pour les dates de péremption dans son agenda ;
- un véhicule avec une autonomie suffisante, sans passer par la pompe ou la borne de recharge.

Ceux qui demeurent près des régions karstiques disposent objectivement de moins de temps que ceux qui vivent plus loin : ils sont généralement appelés les premiers, avec un ordre de départ immédiat et rapide. Les autres bénéficient plus fréquemment d'une préalerte.

Alerte immédiate ou préalerte

1) Écouter attentivement les informations du CT :

- prendre note de ses directives : cavité, lieu de rendez-vous, heure de rappel et, surtout, pour les premiers envoyés, la mission éventuelle ;

- demander toutes les informations nécessaires au moment même sans vouloir tout connaître du problème. Par la suite, le CT sera difficilement joignable (encombrement de la ligne) ;
- noter les différentes heures ;
- préciser les disponibilités présentes et futures ;
- informer le CT en cas d'incapacité à intervenir directement (problème de santé, alcool, stupéfiant...). Il n'est pas nécessaire d'en donner la raison.

À la suite d'un appel, ne pas prendre d'initiative personnelle en dehors du cadre défini par le CT. Ne pas se faire accompagner d'un autre spéléologue non désigné par le CT et encore moins par une personne non concernée par le sauvetage.

2) Utiliser le délai de préalerte :

- charger le véhicule et être prêt au départ ;
- manger et se reposer, prendre des forces, sans se stresser. L'attente peut durer plusieurs heures ;
- rester joignable en laissant le téléphone le plus libre possible. Prévenir le CT en cas de déplacement.

3) Se préparer et partir :

- emporter des vêtements chauds pour les attentes à l'extérieur (hiver ou nuit froide) ou sous terre ;
- laisser un message pour les proches s'ils sont absents, qu'ils ne s'inquiètent pas inutilement ;
- il est préférable d'arriver 5 minutes plus tard que jamais : ne pas confondre urgence et précipitation ;
- le Code de la route est d'application. Les véhicules des particuliers ne sont jamais prioritaires.

4) Sur place :

- s'annoncer au pc (à défaut, prévenir le CT) ;
- en l'absence d'instructions, attendre le CÉ ou un CT ;
- ne faire aucun commentaire, ne prendre aucune disposition sans se coordonner avec le CT.

Message laissé sur boîte vocale

Dans la majorité des cas, le CT laisse un message demandant de le rappeler sur un numéro. C'est donc l'équipier qui a été appelé qui doit retéléphoner. En l'absence de ce contact téléphonique direct, l'équipier n'est pas en préalerte.